



SÉCURITÉ : ÉVOLUTIONS



SÉCURITÉ : ÉVOLUTIONS

Le sujet de la cybercriminalité est complexe pour 3 raisons :

- le développement constant de la technique
- l'évolution des méthodes d'infractions
- l'incapacité de produire des réponses efficaces :
 - techniques
 - juridiques

1960

- augmentation de l'usage de l'informatique
- augmentation des infractions
- dommages physiques aux systèmes informatiques et aux données stockées (pas d'accès au réseau à cette époque)
- « broken machines » → « bris de machines »
- nouveau **phénomène**
- les autorités débattent de la création d'une première réponse officielle

1970

- environ 100 000 « mainframes » aux États-Unis
- émergence de nouvelles formes de délits informatiques :
 - utilisation illégale
 - manipulation des données électroniques
 - pertes de plusieurs millions de dollars dues à la fraude informatique
- nouveaux types de délits
 - la réponse technique n'existe pas
 - la réponse juridique n'existe pas

1980

- apparition des ordinateurs personnels (PC) → plus de cibles potentielles
- premières formes de piratage de logiciels et délits liés aux brevets
- nous pouvons désormais distribuer des logiciels via des réseaux
- les pirates peuvent donc aussi diffuser leurs logiciels malveillants
- on découvre de plus en plus de virus informatiques
- certains pays commencent à mettre à jour leur législation

1990 (1)

- introduction du World Wide Web
- croissance rapide du nombre d'internautes
- les informations légalement disponibles dans un pays sont disponibles dans le monde entier ...
- ... y compris dans les pays où la publication de ces informations est interdite
- naissance de la criminalité cyber-transnationale
- la vitesse des échanges d'informations est bien supérieure à la réactivité des autorités

1990 (2)

- distribution de pédopornographie : échange physique de livres et de cassettes vidéos → distribution en ligne via des sites Internet
- la communauté internationale tente de s'attaquer plus intensément au problème
- 1990 : adoption de la résolution 45/121 de l'Assemblée générale des Nations Unies
- 1994 : Manuel des Nations Unies sur la prévention et le contrôle des délits informatiques

ET DEPUIS ...

- expansion du web
- réseaux sociaux
- des centaines de milliers d'applications
- usage intensif de la technologie avec les smartphones
- 50 milliards d'objets connectés

ET DEPUIS ...

- méthodes de plus en plus sophistiquées : phishing, botnet attack, DoS, ...
- automatisation des attaques
- le nombre d'infractions a augmenté
- ce qui a changé en 50 ans :
 - le nombre de cibles
 - les méthodes
 - l'impact
 - les comportements